

# LA GESTION DE PROJET concrètement

## 1\_ la phase stratégique

Elle correspond dans notre schéma à la vignette **VOULOIR**.

Il s'agit de l'ensemble des opérations préalables et nécessaires à la conduite de la 2<sup>ème</sup> phase opérationnelle.

On peut dire qu'il s'agit d'un CADRAGE des choses, avant de commencer toutes actions concrètes.

Il est préférable d'écrire les décisions collégiales dans **une note de cadrage** ou **cahier des charges** que tous les acteurs du projet valident. Ainsi ils s'engagent sur une même base, le rôle de chacun est déterminé.

Dans cette phase 1, la notion de **CONTRACTUALISATION** est importante.

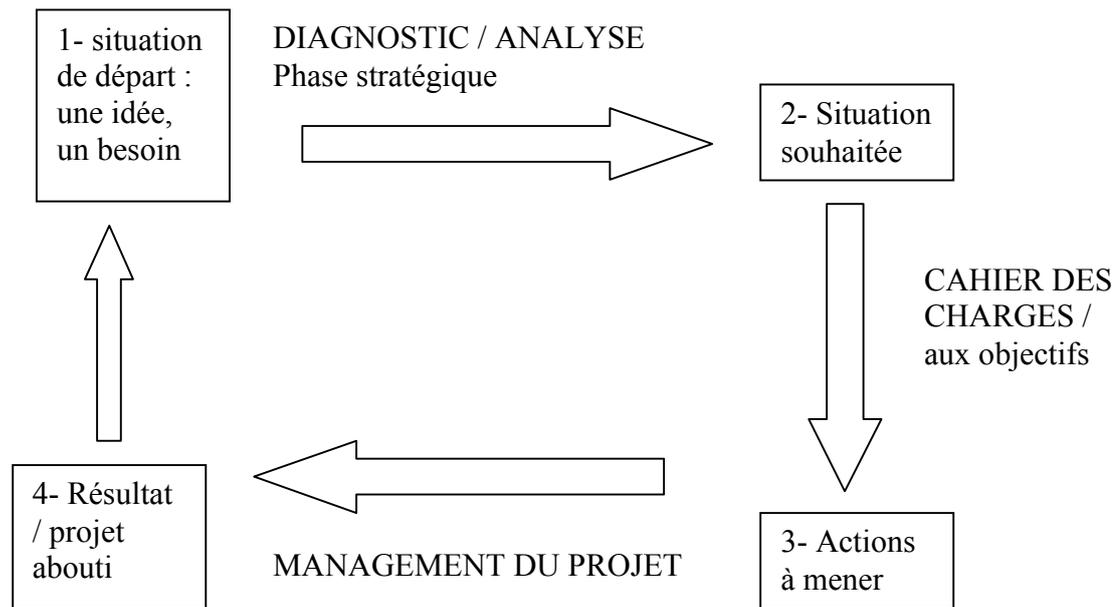
En effet, le cahier des charges est une sorte de contrat qui engage les différents participants. Ils doivent être d'accord avant de commencer toute autre action. Chacun saura ce qu'il a à faire.

(voir exemple du contrat de mission ci-joint )

### CAHIER DES CHARGES

<ul style="list-style-type: none"><li>- le nom du projet</li><li>- le commanditaire (s'il y en a un)</li><li>- les enjeux et finalités</li><li>- le contexte</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- la cible concernée ou population</li><li>- l'objectif général = résultat</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- analyse/ problématique à traiter</li><li>- les risques potentiels (qui feront que le projet peut ne pas aboutir) : anticiper</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- estimation de la faisabilité<ul style="list-style-type: none"><li>o technique</li><li>o organisationnelle</li><li>o financière</li><li>o en compétences (hommes)</li></ul></li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- calendrier prévisionnel des actions</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- définir le responsable du projet</li><li>- définir le responsable opérationnel (qui peut être la même personne dans les 2 cas, en cas de petit projet)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les liens éventuels avec d'autres projets</li></ul>

# LA GESTION DE PROJET concrètement



## 2\_ La phase de management du projet (opérationnel)

Cette phase correspond dans notre schéma de référence aux vignettes :

**SAVOIR** et **POUVOIR**.

Cette 2<sup>ème</sup> phase concerne des actions :

- De suivi et d'ajustement
- D'animation des instances, groupes, réunions
- De régulation des acteurs
- D'évaluation et de réalisation

### Le POUVOIR : (les moyens)

Les buts et objectifs communs sont connus de tous ; le projet a donc du sens pour tous. Il faut maintenant POUVOIR le faire grâce à :

- Des règles de fonctionnement communes précises et enregistrées par tous (mode de communication, réunion, fréquences des rencontres...)
- Des moyens financiers déjà évalués et répartis pour chacun
- Du temps à sa disposition
- Un planning (cf planning de Gantt)
- Des salles, des outils
- Des moyens humains

# LA GESTION DE PROJET concrètement

## Le SAVOIR : les compétences des Hommes

Un projet ne se construit pas sans les Femmes et les Hommes qui y participent.

Sans les compétences complémentaires de chacun, le projet n'est rien.

Il est primordial d'identifier les compétences de chacun pour :

- définir les rôle et périmètres d'intervention de chacun
- comprendre la complémentarité des acteurs
- créer une solidarité et non une rivalité entre les membres de l'équipe
- pour un engagement et une mobilisation
- des relations ouvertes, souples mais directes

Cette phase permet à chaque acteurs d'être **plus autonome** (chacun sait ce qu'il y a faire, même si rien n'est définitif, il faut s'adapter au contexte).

Un projet est une autre manière de travailler, c'est une nouvelle manière d'aborder les relations de travail ; c'est une nouvelle culture à acquérir.

On ne peut donc pas parler de fonctionnement en mode projet sans se questionner :

- sur le fonctionnement de l'individu en groupe.
- sur fonctionnement du groupe lui-même
- sur la gestion des tensions et conflits